

**CRITERES DE QUALITE DES
PHOTOS
PRODUCTIONS REGIONALES**

SITTCO

CRITERES DE QUALITE DES PHOTOS PRODUCTIONS REGIONALES

Si vous choisissez de réaliser vous-même les photos de votre offre plutôt que d'avoir recours à un photographe professionnel, voici quelques recommandations de base.

LA PRODUCTION :

- Photo numérique (pas de scan de photo papier)
- Il est conseillé de fournir au moins 5 photos de qualité
- Photo en mode « Paysage » (horizontal)
- Photo récente : moins de 2 à 3 ans maxi
- Photo couleur (sauf stratégie éditoriale spécifique)

CHOISIR CE QUE VOUS ALLEZ PHOTOGRAPHER

CRITERES ESTHETIQUES / CONSTRUCTION DE LA PHOTO

- Profondeur de champ associée à l'humain
- Météo et saisonnalité (printemps, été, automne)
- Zooms sur les gestes pour valoriser le savoir-faire (taille...)
- Cohérence de la photo avec le positionnement marketing (cible clientèle) de l'offre
- Story-telling dans la succession des photos qui remontent pour une offre
- Varier les angles de vue
- Eviter les éléments non vendeurs (poteaux électriques...)
- Sujets possibles :
 - Portrait du vigneron, producteur..
 - Entrée et intérieur du caveau
 - Vignes, cep, vue du Domaine
 - Dégustations
 - Événementiel
 - Accessoires (charrette avec pique-nique, outils pour les vendanges, bouteilles et verres, chapeaux, chaussures de rando...)
 - Bouteilles mises en scène
 - Vendanges et couleurs d'automne

- Mettre en scène ce que vous avez défini
- Exposition ; lumière suffisante mais pas excessive, contraste permettant de bien distinguer le sujet, pas de contrejour.
- Cadrage :
 - Format « paysage » (Horizontal)
 - S'assurer que tous les éléments figurant sur la photo sont utiles et valorisant
 - Equilibre de la photo (règle des 3/3...)
- Netteté / mise au point (si pas automatique)
- Être dans une position stable pour ne pas bouger

UNE FOIS LES PHOTOS PRISES

- Retraitement systématique de votre photo avant envoi à l'Office de Tourisme :
 - Taille 1024 pixels : utiliser des logiciels simples et gratuits à télécharger (ex : XNView...) pour redimensionner.
 - Vérifier le contenu de la photo après redimensionnement.
 - Nommage de la photo : nom de l'offre suivi du nom de l'élément principal figurant sur la photo (ex : Domaine Casanova_pressoir)
- **A envoyer à l'Office de Tourisme (obligatoire sans quoi les photos ne pourront être diffusées) :**
 - les photos
 - le contrat de « Cession des droits d'auteur » qui est disponible en cliquant sur le lien suivant : <https://www.corsica-pro.com/fr/sittco/contrat-de-cession-de-droits-par-un-fournisseur-dinformatons-au-benefice-du-reseau-sittco> (ou l'Office de Tourisme a dû vous l'envoyer sinon le lui demander).

Vous devez remplir obligatoirement les « conditions particulières » après téléchargement du document et retourner le contrat rempli à l'Office de Tourisme.

SITTCO 
Système d'Information Touristique Territorial de Corse